# Un Préfet s'en va...

→ Deux ans et demi de service azuréen pour Francis Lamy, qui vient d'être nommé préfet de la région Auvergne. Belle promotion.



## Beaulieu : un B comme Métropole(s)

→ La commune de Roger Roux se prépare à d'importantes mutations, signes tangibles de renouveau et de dynamisme économique. p.6





# Fibune Bulgan Bulgan

Hebdomadaire de l'actualité économique et juridique - Annonces Légales N° 585 du 29 avril 2011 / 0,70 € • www.tribuca.fr • Siège : Nice > 15, rue A. Mari 06300 - 04 92 17 55 00 • Cannes > 13, bd Carnot 06400 - 04 93 39 38 88 • Antibes > 32, avenue R. Soleau 06600 - 04 93 34 00 50

# Métropole : Plus d'écho pour l'éco

«L'idée est de faire de Nice Côte d'Azur la métropole où s'invente l'avenir des territoires français du XXIè siècle autour du mieux-vivre.» Christie

Christian Estrosi

étropole compétitive, métropole «laboratoire de la France urbaine», pour créer «les emplois de demain»: le tournant est résolument économique, et l'on sent que le président de l'actuelle Communauté urbaine s'appuie largement sur ses alliés des rangs patronaux pour monter son ambitieux projet territorial, «forme la plus aboutie de coopération intercommunale.» Au vu des autres centres stratégiques européens et mondiaux, il était certes temps. Même si cette métropole-là semble un peu rachitique à côté d'autres entités, actuelles ou à venir. Point de Länder à la française en vue... L'échelle est plus réduite, et en cela la devise niçoise du «mieux vivre» prônée par Christian Estrosi est peut-être plus réaliste. Côté acteurs économiques, c'est le satisfecit : avec l'Eco-Vallée portée en fier étendard et un avis consultatif des institutions et organismes patronaux affiché, le futur homme fort de la métropole se positionne sur un créneau politiquement porteur, avec un mot d'ordre à retenir : compétitivité. «L'OIN et la métropole nous ouvrent les portes de la première division, comme l'ont démontré mes rencontres avec plus de 20 investisseurs sur le dernier MIPIM, ou le choix d'IBM et de son président Bénichou pour faire de Nice une Smarter City, une ville intelligente. Il faut profiter de cet élan pour aller plus loin dans le développement économique.» Une sorte de Grand Stade territorial en quelque sorte...

suite en page 3



Christian Estrosi, Jean-Pierre Galvez, Laurent Lachkar penchés sur l'Eco-Vallée, poumon économique de la future métropole. (photo Sébastien Carlin/ Ville de Nice)

### Foncier agricole : Mouans-Sartoux défriche le terrain

→ La Région va soutenir les



communes pour acquérir
du foncier et Mouans-Sartoux

André Aschi

ouvre la voie avec son Domaine de Haute Combe, une ferme communale avec agricultrice «fonctionnaire» qui décroche un prix national. p.6

### Soleil vert sur Ragni SAS

→ L'entreprise spécialisée dans les luminaires option grandes tailles se positionne sur de nouveaux marchés. p.23

# Verre21&co: un été pour trinquer

→ Nathalie Benguigui a créé Verre21&co en mars dernier. Cet été, ses coupes et tasses en plastique seront de tous les cocktails.



#### Tribune à :

Me Michel Valiergue, bâtonnier de l'Ordre du Barreau de Grasse



L'avocat de demain : ""
la barre en avant toute!

(partie II)

p.28

# Avant que ne se termine la saison lyrique de l'Opéra de Nice...

→ Libres propos d'Alain Lanceron sur des projets sans lendemain.

0.27



### L'Ane Rouge, une adresse harmonieuse en plein renouvellement

→ Sur le port de Nice, Michel Devillers nous surprend à nouveau.

p.27

# ANNONCES LEGALES

Voir en pages intérieures

## Tribune à...

#### Me Michel Valiergue, bâtonnier de l'Ordre du Barreau de Grasse

#### L'avocat de demain : la barre en avant toute !

(partie II)

Pendant que d'autres professions liées au Droit s'épanouissaient en conquérant de nouveaux marchés économiques, l'avocat se contentait de se draper honorablement dans sa robe au nom de la dignité, de la conscience, de l'indépendance, de la probité et de l'humanité.



L'évolution considérable de notre société lui a heureusement ouvert les yeux et lui a fait comprendre que, pour prospérer, il convenait de s'ouvrir au monde économique extérieur et que, si les Palais de Justice devaient demeurer ses lieux d'intervention privilégiés du fait de sa qualité d'auxiliaire de justice, il se devait également de conquérir de nouveaux domaines d'activités laissés malheureusement en jachère par ses anciens.

En premier lieu, l'avocat a accepté de sortir des prétoires en faisant connaître auprès du grand public, outre sa qualité de défenseur, son aptitude professionnelle à conseiller.

Au côté du judiciaire pur, il a mis en valeur ses compétences dans le domaine du juridique.

L'acte d'avocat, aujourd'hui définitivement adopté, est une avancée considérable en ce sens et se doit d'être considéré non pas comme une finalité mais comme une simple étape vers une conquête de plus en plus importante des membres du Barreau de domaines d'exercice professionnel jusqu'alors ignorés ou, souvent, délaissés au profit d'autres corporations.

En second lieu, il est rassurant de voir l'avocat reconnu pour ses capacités professionnelles en des secteurs ou, corporatisme oblige, il était purement et simplement (injustement) écarté.

Aujourd'hui, l'avocat peut être agent de joueurs. Aujourd'hui, certes à titre accessoire, l'avocat peut aussi être mandataire en transactions immo-

bilières.

Mais demain, l'on peut imaginer une multitude d'interventions judiciaires et juridiques de l'avocat tant notre société moderne est sujette à

contentieux, à transactions et à conseils.

L'on a souvent considéré la Justice comme un grand vaisseau balloté et malmené par les tempêtes découlant des réformes législatives et règlementaires imaginées par un exécutif débordant de vitalité et souvent dépourvu de lucidité.

dant de vitalité et souvent dépourvu de lucidité. Sur ce navire, les avocats ont longtemps été des passagers de première classe qui se contentaient de leur statut privilégié sans prendre la moindre initiative pour améliorer l'ordinaire de leur voyage judiciaire et juridique.

Aujourd'hui, face à une concurrence de plus en plus féroce, face à une compétitivité réelle et efficace d'autres professions du droit, il est rassurant et salutaire de constater la réelle capacité d'adaptation des avocats.

Il est également appréciable de noter que les avocats peuvent être souvent une force de proposition et de modernisation du monde judiciaire.

De simples spectateurs, ils sont devenus acteurs pour donner une réelle impulsion à leur profession, afin de donner à cette dernière une image moderne, dynamique et efficace.

Simples passagers hier, ils ont aujourd'hui un réel pouvoir susceptible d'influencer grandement la progression du navire Justice aux fins de faire accoster ce dernier sur des rivages jusqu'alors inconnus.

Alors, pour l'avenir, Mesdames et Messieurs les Avocats, tenez bien la Barre et en avant toute !